

Procès-verbal de la société populaire de Rocroy concernant la fête célébrée en l'honneur de la Raison, lors de la séance du 26 nivôse an II (15 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Procès-verbal de la société populaire de Rocroy concernant la fête célébrée en l'honneur de la Raison, lors de la séance du 26 nivôse an II (15 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 350-351;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36175_t2_0350_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Nous déposons également sur l'autel de la patrie et pour le soulagement de nos frères d'armes, environ 200 chemises.

Nous vous annonçons le départ de l'argenterie et des cuivres de cette commune. Nous ne nous réservons que le fer dont nous saurons toujours faire usage à la défense de la liberté.

Cette commune portoit un nom (Rocroy) propre à rappeler le souvenir exécré des rois, son conseil général vient de voter à l'unanimité pour le changement de ce nom en celui de *Roclibre*. Il nous tarde que ce nom soit consacré par un décret.

Nous vous envoyons le procès-verbal de la Fête de la Raison célébrée en cette commune par l'universalité des habitants et de la garnison, il vous apprendra que nous saurons aussi bien terrasser les préjugés que combattre nos ennemis.

Placés à l'extrême frontière, nous n'en avons que plus de haine pour les tyrans, nos voisins, nous les harcelons souvent, et nous jurons tous, si jamais ils attaquent nos murailles ou plûtôt nos principes, d'être vainqueurs ou de mourir libres. La France, esclave a dû à nos braves ancêtres son salut et la fameuse journée de Rocroy ! Nous sommes leurs dignes enfants; aujourd'hui nous combattons pour la liberté, c'est assez vous dire ce que vous devez attendre de nous.

O vous qui exercez par nous et pour nous l'autorité souveraine, fermes dans votre marche, fidèles à vos devoirs, continuez à déjouer avec une énergie vraiment républicaine les perfides complots de nos ennemis, marchez avec constance dans la carrière révolutionnaire, continuez à prendre de grandes mesures, à faire de grands exemples de sévérité et de justice, et surtout tenez, sans désespérer le timon de l'Etat jusqu'à ce que la paix ait assuré notre bonheur en consolidant notre liberté.»

L. CRIP (présid.), GOMBAUT (secrét.), COUCHE (secrét.), HUART (secrét.).

[P.-V. de la Fête de la Raison]

A Rocroy la raison a maintenant place au-dessus des préjugés, la Philosophie y a terrassé les monstres du fanatisme et de la féodalité, ce triomphe a porté l'enthousiasme dans le cœur des habitants; ce qui a fait proposer par la Société populaire de cette commune de célébrer une fête en l'honneur de la Raison; cette proposition a été accueillie par tous les habitants, eut son exécution le 1^{er} décadi de frimaire.

Dans l'ordre suivant

Sur l'esplanade fut dressé un autel dédié à la Raison, sans faste, et orné simplement des attributs de la Raison; dans le milieu s'élevait un faisceau d'armes et de fusils surmonté du bonnet de la Liberté et de l'oriflamme tricolore et ce faisceau d'armes portait cette devise : *il n'y a que les amis de la liberté qui sachent faire de nous un usage raisonnable*. Un flambeau allumé placé à droite de l'autel, représentait le flambeau de la Philosophie; à la gauche était placé un autre flambeau éteint et presque usé, [il] représentait celui de la discorde et du fanatisme.

A 10 heures précises tous les corps civils et autorités constituées sur invitation de la Société

populaire s'assemblèrent au lieu où elle tient ses séances.

Sur la même invitation tous les corps militaires composant la garnison s'assemblèrent sur la place d'armes.

A 11 heures précises, un coup de canon fut le signal de la marche. Alors le cortège sortit du temple de la Liberté dans l'ordre suivant : un vieillard majestueux représentant la Philosophie, s'avance escorté de 10 jeunes citoyennes vêtues simplement en blanc, et à la tête ornée du ruban des trois couleurs chériques, deux de ces citoyennes servaient d'appui au vieillard chancelant et soutenaient sa marche, ce qui offrait un coup d'œil intéressant.

Une musique guerrière précédait la marche.

Tel fut l'ordre de marche jusqu'au lieu où était dressé l'autel de la Raison; ce cortège y étant arrivé, la troupe se forma en bataillon carré, alors le vieillard alla s'asseoir sur un siège préparé sur le gradin le plus élevé de l'autel, les dix jeunes citoyennes se placèrent debout à ses côtés; tous les citoyens assistants formèrent un cercle autour de l'autel; on commença par entonner les hymnes patriotiques les plus propres à animer les cœurs pour l'objet de la fête; un roulement des tambours fit observer le silence, un discours analogue à la circonstance fut prononcé par le Président de la Société populaire à la suite duquel une des jeunes citoyennes posa une couronne de chêne sur la tête du vieillard; se présentèrent aussitôt après les défenseurs de la Patrie qui avaient reçu des blessures pour la cause de la Liberté. Les uns s'avançaient d'un pas mal affermi par la douleur que leur causait une cuisse ou une jambe atteinte d'un coup de feu, les autres soutenant avec peine des membres lacérés par le fer des satellites des tyrans, et encore convalescents s'approchaient auprès du vieillard qui détachait sa couronne de dessus sa tête la posait sur la tête de chacun d'eux et leur donna le baiser fraternel en leur témoigna [nt] par là, la reconnaissance du peuple leur vrai souverain; ce spectacle attendrissant ému tellement les cœurs que beaucoup d'assistants par un mouvement spontané courraient se précipiter sur leurs frères encore souffrants, allaient les embrasser les larmes aux yeux et semblaient envier leurs blessures. A ce spectacle vraiment sensible succéda un autodafé patriotique de tous les vestiges de la féodalité, de toutes les paperasses, dossiers et liasses de la dévorante chicane, qu'on avait entassés sur un bûcher composé de matières combustibles; alors le vieillard quitta son siège, prit le flambeau de la philosophie allumé et d'une main qui semblait se rajeunir pour une telle opération, mit le feu au bûcher, aux applaudissements réitérés du peuple, qui voyait se consumer dans les flammes ces restes odieux de féodalité. Alors le président cria à haute voix : *Peuple souviens-toi de ne jamais laisser renaître le monstre de la féodalité et du fanatisme, que tu terrasses avec tant de joie; tous les bras s'élevèrent alors au Ciel pour invoquer l'affermissement de la République et de la Liberté, et tous les assistants se jurèrent paix et fraternité; et guerre éternelle aux ennemis de la Liberté et de l'égalité; le bruit du canon confondu dans les airs avec des cris de joie annonçaient aux peuples voisins les transports d'allégresse de Rocroy. La cérémonie achevée, tout le cortège s'en retourna dans le même ordre qu'auparavant, et se rendit en la*

salle des séances de la Société populaire, le fauteuil fut occupé par le vieillard qui pour faire sentir aux indigents les bons effets de cette fête proposa en leur faveur une quête générale dans la ville. Les 10 jeunes citoyennes se chargèrent de cette mission aux applaudissements des assistants, cette quête produisit environ 600 livres qui furent distribués par des membres de la Société à leurs frères indigents.

20

La municipalité de Porrentruy, département du Mont-Terrible, fait part à la Convention de l'empressement avec lequel elle s'est portée à remettre au directoire du district les effets en or et argent des églises de cette commune, dont le montant est de 232 marcs, et de l'envoi qu'elle a fait à Besançon de 24 cloches pour être converties en bouches-à-feu. Elle invite la Convention à rester à son poste (1).

Mention honorable (2).

[Porrentruy, 18 niv. II. Au présid. de la Conv.]
(3)

« Citoyen,

La municipalité de Porrentruy, district du même nom, département du Mont-Terrible, se fait un devoir de te faire part du zèle et empressement avec lequel elle s'est portée à remettre au Directoire de district, les effets en or et argent des églises de cette commune, dont la pesanté est de 232 marcs, outre deux croix de deux ci-devant chevaliers de St Louis : Pallain et Pommier, et en outre, on a envoyé 24 cloches de différentes pesanté à Besançon, pour les convertir en bouches à feu; qu'enfin à la nouvelle de la prise de l'infâme Toulon, les autorités constituées et la commune ont fait une fête civique autour de la ville et au Temple de la Raison des plus ferventes et patriotiques.

Nous te donnons avis de ces différents objets pour que tu les manifestes à la Convention nationale et pour que tu lui portes notre vœu qui est, qu'elle reste à son poste. Salut et Fraternité. »

COLLON (maire), ROEDEL (agent nat.), Joseph JOLLOT (off. mun.), LHOSTE (off. mun.), Henri Joseph NICOL (off. mun.), Xavier JEUKER (off. mun.), J.-R. LHOSTE (secrét. greffier), LAEDERER (off. mun.).

21

L'agent national près le district d'Annecy, rend compte de l'alégresse qui a éclaté dans cette contrée à la nouvelle de la prise de Toulon. Il annonce qu'à la suite des fêtes par lesquelles on a célébré ce triomphe, plus de 1,200 paires de souliers ont été offertes en don patriotique; que bientôt un couple de saints et leur riche mobilier vont être mis en réquisition; que plus de 5,000 liv. accompagneront ce

pieux envoi, et que les sans-culottes qui les ont offertes ont oublié la médiocrité de leur fortune pour ne penser qu'aux besoins de leurs frères d'armes (1).

Mention honorable (2).

[Annecy, 4 niv. II] (3)

« Citoyens Représentants,

La liberté triomphe, les rois sont abattus; la prise de Toulon lève tout espoir; les sans culottes de la commune d'Annecy félicitent la Convention nationale de l'heureux succès des mesures qu'elle a prises pour assurer le bonheur de la France. Ils se réjouissent de ce que leurs frères ont partagé les lauriers dans la journée du 27. S'ils y ont versé leur sang pour chasser les tyrans du sol de la liberté, ils ont cimenté de plus fort l'union du Mont-Blanc à la République française.

Dès le moment que cette heureuse nouvelle fut apportée, l'on n'entendit plus que ces mots; Vive la Convention, Vive la Montagne, les ténèbres de la nuit disparurent, les hymnes patriotiques et les farandoles ne cessèrent jusqu'au jour. Le trois, la joie ne fait qu'augmenter les sans culottes n'écoutant plus que l'enthousiasme de la liberté, ne pouvant plus supporter l'aspect du lieu qui servit d'habitation à l'infâme Laflichère qui avoit conspiré contre la liberté de sa patrie, ont devancé l'arrêté du représentant qui en avoit ordonné la démolition; ils ont porté les premiers coups et bientôt à la place de cette maison d'horreur, on ne verra plus qu'un monument gravé sur pierre brute qui retracera à nos neveux le tableau de la vengeance nationale et le sort qui attend les rebelles.

Cette journée a fini par des danses, des banquets fraternels et les sans culottes ainsi que les membres des autorités constituées ont renouvelé le serment de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour punir les lois populicides, les atrocités de Pitt, les assassinats et les empoisonnements commandés par ses semblables.

Plus de 1200 paires de souliers sont offerts en dons patriotiques. Bientôt un couple de saints et leur riche mobilier vont être mis en réquisition et prendront le chemin de l'hôtel des monnoies. Plus de cinq mille francs accompagneront le pieux envoi: les sans-culottes qui les ont offerts ont oublié la médiocrité de leur fortune pour ne penser qu'aux besoins de leurs frères d'armes. Salut et Fraternité. »

BURNOD (agent nat.).

22

La société populaire et républicaine de Nant, district de Milhau, écrit que son silence jusqu'ici doit être pris pour un acquiescement parfait à toutes les mesures adoptées par la Convention; que tout l'or et l'argent de cette commune vient d'être envoyé au district, et

(1) P.V., XXIX, 261. Mention dans *J. Sablier*, n° 1079; *M. U.*, XXXV, 429; *C. Eg.*, p. 125.

(2) Bⁱⁿ, 27 niv. (2^e suppl^l).

(3) C. 288, pl. 878, p. 13.

(1) P.V., XXIX, 262. Mention dans *J. Sablier*, n° 1079.

(2) Bⁱⁿ, 27 niv. (2^e suppl^l).

(3) C. 288, pl. 887, p. 19.